

Envoyé en préfecture le 11/12/2024

Reçu en préfecture le 11/12/2024

Publié le 11/12/2024

ID : 001-200070118-20241210-DEL_24_12_10_17-BF



COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 10 décembre et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 4 décembre 2024, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 23

Représentés : 8

Absents : 13

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Carole FAUVETTE, M. Vincent GELAS, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Denis SAUJOT, M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, M. Dominique VIOT, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : Mme Nelly DUVERNAY (pouvoir à M. Bernard ALBAN), Mme Laure FANGET (pouvoir à M. Jean-Michel LUX), M. Gaëtan FAUVAIN, M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), Mme Fabienne GIMARET (pouvoir à M. Vincent GELAS), M. Richard LABALME, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ (pouvoir à M. Renaud DUMAY), M. Philippe PROST (pouvoir à Mme Carole FAUVETTE), M. Alain REIGNIER (pouvoir à Mme Isabelle HELIN), M. Roger RIBOLLET, Mme Catherine SALVETTI (pouvoir à M. Lucien MOLINES), Mme Marie-Jeanne VERCHERAT,
Secrétaire de séance : M. Romain COTTEY

N°2024/12/10/17 – BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2024 - DECISION MODIFICATIVE N°3

Vu le Budget PRINCIPAL – exercice 2024, voté le 26 mars 2024,

Vu la décision modificative N°1, votée le 2 juillet 2024,

Vu la décision modificative N°2, votée le 4 novembre 2024,

Vu la nécessité d'augmenter les crédits au compte 615221 « Entretien et réparations des bâtiments » suite à des travaux supplémentaires au gymnase Saônesport dans le cadre d'un dégât des eaux,

Vu la nécessité d'actualiser les crédits au compte 7351 « Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation sur les résidences principales » suite à la notification des montants révisés par la Direction Générale des Finances Publiques,

Vu la nécessité d'actualiser les crédits au compte 7352 « Fraction compensatoire de la CVAE », suite à la notification des montants révisés par la Direction générale des Finances Publiques,

Etant précisé que le reversement de TVA relatif à ces fractions compensatoires est ainsi réduit de 120 035€ par rapport aux prévisions budgétaires ;

Vu l'actualisation des crédits de paiement de l'Autorisation de Programme « Aménagements Véloroute Voie Bleue », il convient de diminuer les crédits au compte 2315 Opération N°55 « Aménagements Véloroute Voie Bleue » pour un montant de 71 248,88€,

Considérant qu'il convient d'apporter des modifications au budget PRINCIPAL,

Après avis favorable de la Commission Finances du 2 décembre 2024,

Le Conseil communautaire,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative n°3 du Budget Principal 2024 contenant les écritures suivantes :

Section de Fonctionnement

Dépenses	c/615221 – F.020 – Entretien et réparation sur bâtiments publics c/615221 – F.321 – Entretien et réparation sur bâtiments publics	- 126 035 € + 6 000€
	Sous-total	- 120 035 €
Recettes	c/7351 – F.020 – Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'habitation sur les résidences principales c/7352 – F.020 – Fraction compensatoire de la CVAE	- 872 915 € + 752 880 €
	Sous-total	- 120 035 €

Section d'Investissement

Dépenses	c/2315 – op.55 – F.588 – AP/CP « Aménagements Véloroute Voie Bleue » c/2315 – op.55 – F.588 – Aménagements Chemin de Halage	- 71 248,88€ + 71 248,88€
	Sous-total	0 €

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 02 décembre 2024

Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le
De la publication sur le site internet le
Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX